

Compte-rendu de l'Assemblée générale de Natixis du 19 mai 2015

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Natixis a eu lieu au CNIT de Paris-La Défense, le 19 mai dernier, sous la présidence de François Pérol.

Outre le directeur général, Laurent Mignon, les membres du Conseil d'administration étaient également présents, notamment parmi eux les Présidents des différents comités spécialisés, soit :

- Mme Laurence Debroux, Président du Comité stratégique
- M. Bernard Oppetit, Président du Comité d'audit et du comité des risques
- M. Nicolas de Tavernost, Président du Comité des rémunérations
- M. Henri Proglio, Président du Comité des nominations.

Laurent Mignon a présenté les comptes et faits marquants de 2014, puis les résultats du 1^{er} trimestre 2015. Il a conclu son intervention sur les avancées depuis un an du plan stratégique 2014-2017 « New Frontier ».

Après la présentation de la gouvernance de Natixis, François Pérol a cédé la parole au président du Comité des rémunérations, Nicolas de Tavernost. Ce dernier a rendu compte des travaux du comité et détaillé la rémunération du directeur général et de la population régulée. Cette intervention a été illustrée par un film sur « La politique de rémunération chez Natixis ».

Lors de la séance de questions/réponses, les échanges ont porté, entre autres, sur les points suivants :

- les synergies entre Natixis et les réseaux du Groupe BPCE
- le risque que la Grèce fait peser sur les banques et plus particulièrement sur Natixis, en cas de non remboursement de la dette grecque, et sa sortie de la zone Euro
- la motivation principale du regroupement d'actions
- la stratégie de Natixis dans le domaine de la Banque Numérique
- les relations avec CNP Assurances
- la participation de Natixis au financement du « Mountain Top Removal »
- le financement des acquisitions DNCA et Léonardo
- la dimension internationale de l'activité de Natixis (répartition géographique du PNB de Natixis)

Plus personne ne demandant la parole, il a été procédé aux opérations de vote. Plus de 6 800 actionnaires étaient présents ou représentés. Avec un quorum de 82,9%, toutes les résolutions ont été adoptées, parmi elles :

- les comptes 2014
- le paiement d'un **dividende en numéraire de 0,34 euro par action, soit un taux de distribution de 87%** hors réévaluation de la dette senior. Il a été détaché le 22 mai 2015 et mis en paiement à compter du 26 mai 2015
- des *avis favorables sur les éléments de rémunération* due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 au président, au directeur général (« Say on Pay » ainsi que sur l'enveloppe des rémunérations versées en 2014 à la population « régulée »
- de nombreux **mouvements au sein du Conseil**, soit le renouvellement des mandats de dix

administrateurs, dont celui de François Pérol et la nomination d'un nouvel administrateur Alain Denizot. François Pérol a été reconduit à la présidence du conseil d'administration

- le maintien du droit de vote des actionnaires selon le principe égalitaire « une action = une voix »
- le **regroupement** des actions de la société, de telle sorte que **7 actions anciennes puissent être échangées contre une action nouvelle**. Le regroupement est une opération technique qui consiste à réduire le nombre d'actions en circulation sans modifier le montant du capital de la société émettrice. L'opération de regroupement **devrait intervenir le 2 novembre 2015** sous réserve de la publication des textes réglementaires relatifs au nouveau régime du regroupement dans des délais compatibles avec le calendrier prévu et d'absence de modification significative des conditions de marché.

La retransmission vidéo intégrale et la présentation de l'Assemblée générale est disponible pendant un an sur <http://www.natixis.com/>